IMPRESSUM

Editeur: Val-de-Ruz Info, CP, 2053 Cernier Présidente de la coopérative: Claire Wermeille, 032 853 10 21 Rédaction: Claire Wiget, 079 285 25 41 Secrétariat: Magaly Neuenschwander, 079 457 73 42 Publicité: Yossi Belleli, 076 412 72 05, yossi.pub@gmail.com Pour les questions administratives, commerciales

ter tes questions administratives, comme et rédactionnelles: journal@valderuzinfo.ch Internet: www.valderuzinfo.ch Impression: Val Impressions, Cernier

Tirage: 8'200 exemplaires
Distribution bimensuelle:

Dans tous les ménages du Val-de-Ruz IBAN: CH34 8025 1000 0029 0688 4 Prochaine parution: le jeudi 14 février 2013

SOMMAIRE

- 2 Dominique Brandt
- 3 Fanfare
- 3 Le CFVR
- 3 Primesoirée
- 5 Impôts
- 6 ASPO/Birdlife
- 6 Aloys Perregaux expose
- 7 Célébrités Vaux-de-Reuses
- 7 La Décharge
- 7 Résultats sportifs
- 7 Agenda





2043 Boudevilliers www.fivaz.ch Ouvert samedi matin de 8h à 11h Aménagements extérieurs Murs de soutènement EXPOSITION

Val-de-Ruz No 56 - 31 janvier 2013



RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz Le bâtiment de la rue de l'Epervier 6 à Cernier sert de siège central aux autorités de la commune de Val-de-Ruz. C'est à cette adresse que siège l'exécutif. C'est à cette adresse également que les citoyens sont accueillis au guichet, le lundi et le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h à 17h30 non-stop, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h et le vendredi de 8h à 12 heures. Un autre guichet est disponible aux Geneveys-sur-Coffrane, rue Charles-L'Eplattenier 1, selon les mêmes horaires. Deux guichets décentralisés sont aussi à la disposition de la population, mais selon des horaires plus réduits: A Vilars, le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 15h à 17h. À Villiers, le lundi de 10h à 12h et le mercredi de 15h30 à 17h30. Enfin, le site officiel de la commune renseigne à toutes heures, à l'adresse www.commune-val-de-ruz.ch. L'administration répond au numéro 032 886 56 00. /cwi







LUC ROUILLER

2a, rue des Monts, 2053 Cernier

032 853 35 36

www.luc-rouiller.ch

L'ART DU VERRE À FONTAINEMELON

Depuis le mois de juin dernier, le village de Fontainemelon accueille un verrier d'art. Une profession peu répandue. La Suisse romande ne compte qu'une dizaine de ces artisans du verre et un seul exerce la profession à 100%. Il s'agit de Dominique Brandt, Bornican d'adoption depuis un peu plus de

Jurassien de naissance, ce menuisier de formation a débuté sa formation de verrier d'art en 1999. Son parcours est atypique. En faisant des recherches a la bibliothèque de Lausanne, il tombe sur l'adresse de Bruno Tosi. Ce maître verrier propose des stages de formation chez lui, à Poligny, dans le Jura français. Dominique Brandt s'y engage et apprend les ficelles du métier au tra-

vers de plusieurs stages compagnoniques. Il complète son savoir avec une formation de technique verrière et en 2002, il se met à son compte dans la région lémanique. Après 12 ans entre Lausanne et Genève, notre artiste verrier ressent l'envie et le besoin de se rapprocher de ses racines. Son choix se porte finalement sur le Val-de-Ruz.

Son travail l'amène à réaliser ou à restaurer des vitraux, à faire des vitrages en verre coloré ou fusionné. Mais il est difficile pour un verrier d'art de faire son trou. Dans le monde de la construction, on les regarde encore avec méfiance. Architectes et maîtres d'ouvrages sont assez réticents en ce qui concerne le décor de vitrage. Et puis les verriers d'art ne sont pas encore intégrés dans les réseaux de la construction. Sur les bords du Léman, une dame a fait des recherches pendant près de trois ans avant de mettre la main sur Dominique Brandt pour un travail qui a pu être réalisé en quelques heures.

L'avantage de Dominique Brandt, c'est qu'avec sa formation de menuiser, il peut faire le travail de verrier de A à Z, de la conception à la pose.



Dans son atelier de Fontainemlon, l'artiste va prochainement accueillir 6 classes de l'école primaire du village. Les enfants vont dessiner une mosaïque puis réaliser leur fresque en technique verrière.

Passionné par son art, Dominique Brand ne nourrit qu'un regret: pour trois jours d'atelier, il doit accomplir deux jours d'administratif. /cwi



FIDUCIAIRE-GESTION

SYNERGIE & ASSOCIÉS

les partenaires de votre patrimoine

93 RUE NUMA-DROZ / CH 2300 LA CHAUX-DE-FONDS TEL +41 (0)32 913 34 35 / FAX +41 (0)32 913 34 36 FIDU@SYNERGIE-INDUSTRIE.CH

CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ POUR VOTRE ANNONCE

otre courtier en publicité: Yossi Belleli 076 412 72 05, yossi.b@hotmail.com



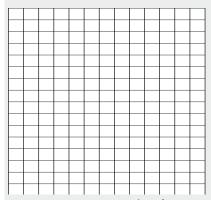
PETITES ANNONCES

La rubrique petites annonces, vous est ouverte au tarif suivant: Fr. 18.- pour les 10 premiers mots et Fr. 0.90 par mot suivant.

E-mail: vdrinfo@bluewin.ch.

Courrier: Val-de-Ruz info, case postale, 2053 Cernier Internet: www.valderuzinfo.ch

Commande d'annonce



Lettres, espaces et ponctuation, chacun une case. Délai de parution, le jeudi précèdent

| ate de l | parution |
|----------|----------|
| | |

<u>Prénom</u> <u>Adresse</u>

<u>Localité</u>

<u>Tél.</u>

E-mail



L'Alarme Croix-Rouge assure une aide rapide en cas d'urgence.

Un problème est si vite arrivé.

Croix-Rouge suisse

Informations: CRS Section Neuchâtel, Téléphone 032 886 88 64, croix-rouge.neuchatel@ne.ch CRS Section la Chaux-de-Fonds, Téléphone 032 886 82 32, carine.pica@ne.ch

Imprimerie & photocopie couleurs

F. ORTEGA & J. ROTZETTER valimpressions@bluewin.ch VOS IMPRIMÉS

COMBLE-EMINE 1 • 2053 CERNIER • TÉL. 032 853 56 39 • FAX 032 853 56 62





Epervier 9 - 2053 Cernier - 032 853 70 12 - Places de parc devant la boutique

FANFARE: L'UIC PERD UN BASSISTE, L'ACMN SON PRÉSIDENT



L'Association cantonale des musiques neuchâteloises, l'ACMN perd sa tête. Son président Philippe Schori a donné sa démission pour le 3 février, date de la tenue de l'assemblée annuelle de l'ACMN au Mycorama, à Cernier.

Pas de ras-le-bol, ni d'abandon de la musique pour ce bassiste de l'Union instrumentale Cernier qui préside aux destinées de l'ACMN depuis 2008, mais de réels regrets à interrompre un mandat qui lui a apporté beaucoup de satisfaction, lui a permis notamment de voyager dans toute la Suisse et d'entendre de magnifiques concerts. C'est une promotion professionnelle qui contraint Philippe Schori à déposer sa baguette de directeur. Il va dans les prochains mois quitter la région neuchâteloise pour s'installer dans le Chablais valaisan ou vaudois, le choix n'est pas encore fait. Assurer ses fonctions de président jusqu'à la fin de son mandat depuis l'autre côté de la Suisse romande ne lui a pas semblé une bonne solution. Il a donc choisi de passer la main. C'est très probablement l'actuel vice-président de l'ACMN, Sébastien Chételat qui va lui succéder.

Sous l'ère Schori, l'ACMN a notamment développé des cours et des concours pour jeunes et moins jeunes musiciens. D'un point de vue financier, le budget a pu être revu à la hausse et depuis 4 ans, les comptes bouclent dans les chiffres noirs.

L'Association cantonale des musiques neuchâteloises regroupe 34 sociétés et 1'100 musiciens dont 200 jeunes qui suivent des cours auprès du Conservatoire neuchâtelois, département fanfare, anciennement connu sous le nom de conservatoire décentralisé.

Si l'ACMN tient son assemblée du 3 février à Cernier, c'est parce que le village accueillera du 31 mai au 2 juin la fête cantonale des musiques neuchâteloises. La manifestation se déroulera entre Evologia et la Fontenelle avec un cortège et un concours de marche réunissant 34 sociétés dans les rues du village.

En ce début d'année 2013, l'ACMN fête 35 membres jubilaires pour 25, 35, 50, 60 ou 70 ans d'activités.

Le Val-de-Ruz compte sept jubilaires: Vétérans cantonaux pour 25 ans: Sébastien Sinz, Christine Wasser, Daniel Schneiter et Gianni Bernasconi. Tous les quatre sont issus des rangs de l'Union Instrumentale Cernier.

Vétérans fédéraux pour 35 ans: Michel Dey de L'Ouvrière Fontainemelon, Eric Fivaz de l'Union Instrumentale Cernier et Bernard Roth de l'Harmonie Les Geneveys sur Coffrane. /cwi

LE CFVR SOUTIENT ET FORME DES JEUNES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Ça bouge dans les murs de l'ancienne entreprise Rochat, à Cernier. Derrière l'impeccable façade en verre du bâtiment se cachent des locaux en rénovation qui fourmillent déjà d'activités. Depuis août dernier, le Centre de formation du Val-de-Ruz, le CFVR y a pris ses quartiers. Antenne de la fondation les Perce-Neige, ce centre accueille actuellement une vingtaine de jeunes de 16 à 20 ans en situation de handicap mais faisant preuve d'une certaine autonomie.

Ces jeunes viennent au centre seuls et vont régulièrement manger au restaurant pendant leur pause de midi, sans accompagnement. L'ancienne Maison Rochat leur offre un espace de transition entre l'enfance et l'âge adulte, entre les mondes scolaire et professionnel. Au CFVR, les jeunes sont formés selon leurs compétences, dans l'optique de leur faire intégrer le monde du travail, soit dans une entreprise ordinaire, soit dans un

atelier protégé.

En partant du projet du jeune, le CFVR va développer ses compétences et les améliorer. Pour atteindre cet objectif, dès la rentrée du mois d'août 2013, les jeunes seront accueillis dès l'âge de 16 ans. Ils disposeront de deux classes d'enseignement spécialisé, d'un atelier de formation et d'évaluation, d'un atelier de mise en situation, d'un atelier de travail de sous-traitance et d'un atelier d'Arts visuels. Dès que la rénovation des locaux sera achevée. les jeunes pourront aussi suivre des cours de cuisine, d'entretien de la maison et d'utilisation de différents services (magasins, banque, transports publics, etc.) ce qui devrait leur permettre d'accéder à une autonomie encore plus grande dans la vie quotidienne.

La formation de ces jeunes de 16 à 20 ans comprend en principe deux ans de préapprentissage, suivis de deux ans de formation pratique. Ensuite, les apprenants peuvent entreprendre une activité professionnelle correspondant aux compétences qu'ils auront acquises. Si au terme de ses deux ans de formation l'évaluation démontre que le potentiel du jeune lui permet de développer d'autres compétences, il pourra alors poursuivre sa formation au sein de la fondation Les Perce-Neige ou à l'extérieur.

La période de préapprentissage est placée sous la responsabilité d'enseignants spécialisés qui travaillent en étroite collaboration avec des maîtres socio-professionnels.

La formation pratique est placée sous la responsabilité de Martial Schaer. Il est secondé dans son travail par 4 autres personnes: une maîtresse socio-professionnelle enseignante, une personne responsable de la psychocinéthique (science du mouvement humain appliquée au développement de la personne), un moniteur d'art visuel et un maître socio-professionnel.

Dès la rentrée du mois d'août 2013, les travaux de rénovation devraient être terminés au CFVR. Le centre pourra alors accueillir au total une quarantaine de personnes.

Cohabitation

Une partie des locaux sera louée par l'ORTRA (l'organisation du monde du travail) santé-social Neuchâtel. Des apprentis assistants socio-éducatifs, assistants en soins et santé communautaires et aide en soins et accompagnement viendront à l'ancienne Maison Rochat pour suivre leur cours inter-entreprises.

Cette cohabitation contribue à l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société. /cwi



Soldes de 10% à 40%

Pompes funèbres Weber & Grau

2053 Cernier 032 853 49 29

GALLINACÉES AU MIEL À LA PRIMESOIRÉE

La boucle est bouclée pour les animaux mis en estivage par Pro Evologia (l'association des amis d'Evologia), l'été dernier à Evologia. La Primesoirée 2013, qui marque la fin des festivités de 2012 et le début de la nouvelle année, s'est tenue à Cernier le 11 janvier. Cet événement gastronomique, culturel et convivial a rassemblé un peu plus de 70 convives, venus principalement de Neuchâtel, du Jura, de Vaud et de Genève, autour de plats concoctés par le chef de la Terrassiette. Claude-Alain Jacot et son équipe, autour du thème de l'estivage 2012, à savoir les gallinacées.

Comme invité d'honneur, les amis d'Evologia avaient cette année porté leur dévolu sur Espace Abeille, le rucher didactique qui a ouvert ses portes au public le printemps dernier à Evologia. Cette présence apicole a inspiré le chef qui a agrémenté ses plats avec du miel, offrant ainsi à ses convive des nids d'abeilles sucrés et salés, des cailles laquées au miel ou encore un parfait glacé au miel.

Le repas a été ponctué d'improvisations théâtrales assurées par le comédien, metteur en scène et directeur du Festival Poésie en Arrosoir Vincent Held avec quelques complices de la Compagnie yverdonnoise du Cachot.

Cette entrée gastronomique dans l'année 2013 a aussi été l'occasion pour les membres de Pro Evologia de réfléchir au prochain estivage. Cet été, il sera placé sous le thème de l'énergie, le public pourra vraisemblablement admirer des ânes à Cernier. Des animaux domestiqués, mais pas dans le but d'être mangés. Pas question donc de déguster de l'âne lors de la Primesoirée 2014. Dans un Val-de-Ruz et un Evologia en pleine mutation, Pro Evologia souhaite aussi innover. L'association réfléchit encore de quelle façon. Elle s'est déjà fixé comme objectif de mettre sur pied une manifestation pour et par les jeunes, en y associant aussi les moins jeunes.

En attendant, aux environs de la miaoût Pro Evologia proposera sa Primematinée, la présentation de l'estivage autour d'un brunch aux accents du terroir. /cwi







www.epsa.ch

Succursale de Neuchâtel Rue du Puits-Godet 6A 2000 Neuchâtel Tél. 032 720 92 92

Agence de La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 29 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 913 14 41

> Succursale de Genève Rue des Maraîchers 36 1205 Genève Tél. 022 708 48 48

Fiduciaire du L'Mars

Beaux-arts 26, 2011 Neuchâtel Case postale 2352 Tél. 032 724 18 22/23 E-mail: fid1ermars@bluewin.ch **Tous mandats fiduciaires** Déclarations d'impôts Gérances



Chantal et Jean-Marc Breitler Rue du Recey 2 2065 Savagnier Tél. ++41 (0)32 857 25 90

www.auberge-du-petit-savagnier.ch

Chambres d'hôtes

Menu de la St-Valentin Jeudi 14.2.2013 dès 19 heures



Repas aux chandelles



Folie à 2 dans le Foin

Petit délice de doucette à l'huile de Noix, son œuf de Caille et son saumon fumé

Canapé de la volupté Croûte aux morilles et bolets de nos forêts

Passion du Palais

Entrecôte de Bœuf Highland Finesse de Pinot noir à l'échalote Mignonnette de légumes frais Embeurrée de Pommes de Terre aux fines herbes



lle de Tendresse

Assiette Gourmande



Fr. 49.50 - Réservation obligatoire

HÔTEL **RESTAURANT**

MALVILLIERS 2043 BOUDEVILLIERS Tél. 032 858 17 17

Succombez à la douce tentation d'un dîner à deux à la croisée

Menu spécial «St-Valentin»

Mise en bouche



Terrine de foie gras et son chutney aux pommes



Tournedos de boeuf, Sauce à l'huile de truffe Pommes «grenailles», Panier de légumes



Douceur aux trois chocolats et son acidulé à la mangue



Frs. 49.50 / personne

Ambiance Jazz avec Paul Vuillemin au Saxo.

MAUVAIS PAYEURS DANS LE COLLIMATEUR DE VAL-DE-RUZ

Mal nécessaire pour les uns, manne indispensable pour les autres, les bordereaux de déclaration d'impôts sont arrivés dans les boîtes aux lettres, ces derniers jours. L'occasion pour les autorités vaudruziennes de rappeler l'importance de remplir cette déclaration et de s'acquitter dans les délais de ses tranches d'impôts.

Facturer et payer au bon moment

Le diagramme «répartition des revenus par nature» nous montre que mis ensemble, les impôts, le revenu des biens (comme par exemple la location de locaux et les placements financiers) et les contributions (taxe sur l'eau, taxe sur les déchets) représentent un peu moins des trois quarts des revenus de la commune. Cette dernière a donc tout intérêt à faire preuve de rigueur dans la facturation si elle veut voir rentrer dans ses caisses l'argent qui permettra de payer les employés communaux, les contrats d'assurance, les frais de déneigement, le matériel de bureau, etc.

La facturation rigoureuse, c'est une chose, reste que de l'autre côté de la chaîne, le contribuable doit aussi faire preuve de rigueur dans l'acquittement de ses tranches d'impôt.

La commune étant toute jeune, il est difficile pour le service des finances de chiffrer le nombre de mauvais payeurs. L'expérience permet à son chef, Claude-Henri Schaller d'avancer un taux de 5% à 10% de personnes qui rechignent à honorer leurs factures.

Les autorités communales vont se montrer particulièrement vigilantes en ce qui concerne le problème des mauvais payeurs, histoire de ne pas pénaliser les citoyens qui payent régulièrement leur dû et de conserver un taux fiscal à 61 points.

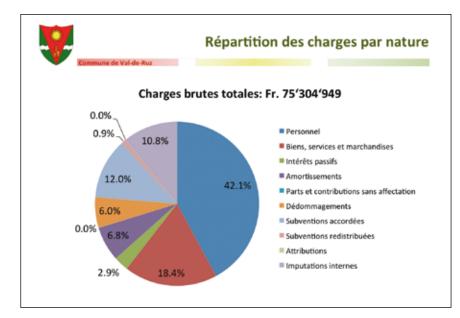
Si un citoven accumule les arriérés malgré les procédures de rappels, l'administration communale prendra contact avec le service du contentieux de l'Etat, histoire d'avoir une vision globale de la situation du débiteur. Il n'est pas exclu que la commune de Val-de-Ruz s'adresse directement aux personnes concernées pour trouver un terrain d'entente. Il ne s'agit pas ici d'effacer leur ardoise, mais de trouver un arrangement pour que les personnes ayant du retard dans leurs payements puissent régulariser leur situation. Si l'arrangement est tenu, pas de problème. Dans le cas contraire, les autorités enclencheront une procédure beaucoup plus lourde avec recouvrement forcé, saisie sur salaire, hypothèque légale, etc.

Sus aux mauvais payeurs

Le message du chef des finances vaudruziennes, Claude-Henri Schaller est

Charges nettes totales: Fr. 39'767'875

1.19%
2.66%
1.39%
2.66%
2.66%
2. Enseignement et formation
3. Culture - Loisirs- Sports
4. Santé
5. Prévoyance sociale
6. Trafic
7. Protection environnement



clair, «on ne va pas laisser tranquilles les mauvais payeurs. On veut que les contribuables qui s'en fichent commencent à s'inquiéter. On va assurer un contrôle très rigoureux et faire en sorte que l'argent arrive dans la caisse. C'est une question d'égalité de traitement avec les bons payeurs».

Bien sûr, les personnes en difficultés financières peuvent prendre contact avec la commune (032 886 56 00). Le mieux c'est de le faire avant d'être sous l'eau. Les autorités sont conscientes qu'un coup dur peut arriver à tout le monde. Elles sont prêtes à aider, à guider les personnes qui en ont besoin dans leurs démarches.

Déclaration d'impôts

Au chapitre des déclarations d'impôts, Claude-Henri Schaller met en exergue l'importance de remplir sa déclaration dans les délais et de s'acquitter de ses tranches d'impôts de façon régulière et dans les temps.

Une tranche payée représente des liquidités pour la commune qui s'en sert pour financer les dépenses courantes. Les impôts non payés obligent la commune à contracter des emprunts à très courts termes sur les marchés financiers, des emprunts frappés d'un intérêt qui coûtent donc à la commune. D'où l'importance de s'acquitter de son dû dans les délais. Si c'est le canton qui encaisse la totalité de l'impôt, il reverse la part communale (environ 1/3) tous les deux à trois jours, en fonction des rentrées.

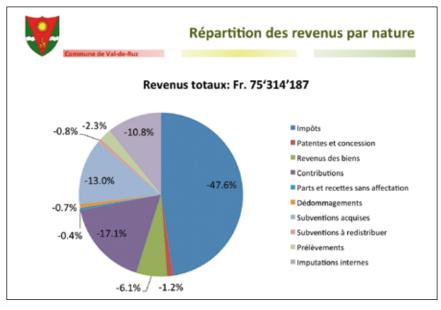
Remplir sa déclaration d'impôts dans les temps a aussi son importance. Outre le fait d'être un outil de planification financière pour la commune, la déclaration permet au contribuable d'évaluer le montant de ses tranches et le cas échéant de les adapter, ce qui lui évite de devoir payer d'un seul coup une somme importante lors de la réception du solde de l'impôt une année plus tard. La commune y trouve aussi son compte en cas d'adaptation. Elle perçoit directement ce qui lui est dû. Plus les contribuables sont précis et plus ils respectent les délais, plus la gestion financière de la commune (et de l'Etat) s'en trouve facilitée.

Avec le produit des impôts, la commune s'acquitte notamment de deux gros postes: les charges liées à la formation et à l'enseignement et les charges de prévoyance sociale (aide sociale, crèches, etc.). Vous trouverez le détail de l'affectation du produit de l'impôt dans le diagramme «charges nettes totales».

Guichet unique

Les contribuables ont aussi à leur disposition le guichet unique (www. guichetunique.ch). Ils peuvent par ce biais transmettre leur déclaration d'impôts, adapter leurs tranches, etc. Pour pouvoir bénéficier de ces prestations, les citoyens doivent en faire la demande auprès de leur administration et présenter une pièce d'identité.

Si la commune de Val-de-Ruz demande à ses contribuables de tendre à l'exemplarité, elle a procédé de la même manière avec ses employés. Les membres de l'administration ont dû attester de la régularité de leur situation fiscale, présenter un extrait du registre des poursuites, de leur casier judiciaire et attester par écrit qu'ils ne faisaient pas l'objet de procédures judiciaires. /cwi





Boule de plumes jaunes emblématique

Le loriot d'Europe a été choisi par l'association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse comme oiseau de l'année 2013.



Bien que pas encore considéré comme espèce menacée, le loriot souffre de la diminution de son habitat. Durant la période hivernale, il élit domicile dans le Sud-Est africain et ne revient sous nos latitudes que pour la période de nidification, entre mai et juillet. Les couples s'installent dans des forêts feuillues de plaine, riches en insectes, souvent bordées de prairies fleuries et situées jusqu'à 600m d'altitude. Le loriot est friand de toutes sortes d'insectes, avec une préférence pour les papillons et les chenilles. Un régime qu'il complète avec des cerises, fruits dont il adore se gaver et qui contribuent à la couleur pigmentaire jaune de ses plumes.

Entre 1'000 et 2'000 couples de loriots se reproduisent chaque année dans notre pays. C'est la femelle seule qui construit le nid. Elle pond ensuite 3 à 4 œufs qu'elle couve durant 15 jours, jusqu'à l'éclosion.

De la taille d'un merle, entre 22 et 25 centimètres, le loriot est l'une des espèces les plus colorées de nos régions. Le mâle arbore un plumage jaune or, des ailes noires et un bec rouge. Le plumage de la femelle apparaît plus sobre avec un dos vert-olive et jaunâtre et ventre clair légèrement tacheté. Malgré son plumage coloré, le loriot reste difficile à observer. C'est surtout son cri, unique dans nos forêts, qui trahi sa présence.

L'avenir du loriot dépend de la qualité de son habitat tant en Europe qu'en Afrique. Sous nos latitudes, la population est fragilisée par la destruction des forêts alluviales, l'intensification de l'agriculture à proximité des zones de lisières et l'enrésinement des forêts de feuillus. En Afrique, le déboisement et le surpâturage ont des conséquences néfastes sur la survie de ces oiseaux./ cwi-comm



.....

Photos: Stefan Rieben

La Galerie du Soleil à Saignelégier expose des aquarelles de l'artiste vaudruzien Aloys Perregaux, jusqu'au 24 février. Des œuvres à découvrir tous les jours entre 9h et 23h, excepté le lundi, jour de fermeture de la galerie.



Bretagne - Belle-Ile, le port de Sauzon - Aquarelle, 2008, 19 x 39 cm



Corse - Nuit claire sur le golfe de Calvi - Aquarelle, 2011, 19 x 30 cm



N'oubliez pas de renouveler votre abonnement de soutien (frs. 30.- par an) et/ou d'acquérir votre part sociale (frs. 50.ou frs. 100.-). Val-de-Ruz Info vous donnera régulièrement des nouvelles de notre vallon, vous annoncera les nombreuses manifestations qui s'y organisent et vous dira comment se met en place la nouvelle commune de Val-de-Ruz!

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus cette année et qui continueront à le faire!

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

BR du Val-de-Ruz 2207 Coffrane

Zugunsten von/En faveur de/A favore di

CH34 8025 1000 0029 0688 4 Val-de-Ruz info société coopérative Imp. des Trois Suisses 5 2053 Cernier

Konto/Compte/Conto 20-6586-6

CHF Einhezahlt von/Versé par/Versato da Konto / Compte / Cor CHF

57 Einzamung .

Einzahlung für / Versen

BR du Val-de-Rı

2207 Coffrane

Zugunsten von / En fa

CH34 8025 10

Val-de-Ruz info

Imp. des Trois !

2053 Cernier



CÉLÉBRITÉS VAUX-DE-REUSES Chézard-Saint-Martin: Charles-André Nicole

Né le 3 août 1913 à Corcelles-Cormondrèche, Charles-André Nicole meurt à Lausanne en 1993. Il était le fils d'un menuisier-charpentier, prénommé Ernest et qui avait son atelier au Grand-Chézard, et d'Emma née Scherler. Après un apprentissage d'imprimeur typographe, puis de correcteur de nuit, il entreprend des études à l'université. Il devient rédacteur dans un quotidien, mais il cultive d'autres talents en parallèle.

Ils ne sont pas nombreux les Vaux-de-Reux à se souvenir de cet homme et pourtant il a connu des heures de gloire en tant que rédacteur en chef de *Bouquet*, un magazine féminin de Suisse romande.

La presse pour les dames naissait avec ses rubriques pratiques, ses reportages, mais aussi ses récits à l'eau de rose, qui faisaient pleurer dans les chaumières. Le soussigné a tenté de retrouver un exemplaire dans les bibliothèques régionales, mais ce genre de presse n'a pas trouvé grâce auprès des responsables de ces institutions.

Mais surtout C.-A. Nicole a une excellente plume, il la mettra au service de souvenirs militaires (*Ceux de la Trappe au détachement alpin*, Aux Editions des Nouveaux Cahiers), du roman (*Le bâtard de la fille Monnier*, Editions Pierre Boillat; *Marie La Douce*, idem).

Autant les romans sont noirs, autant les pérégrinations de Charles-André Nicole sont gaies et amusantes. On peut citer entre autres: En route pour le Proche-Orient (Edition du Chandelier, 1942), Routes et déroute (Editions Pierre Boillat, 1953), Vertigineuse Asie (La Baconnière, 1962), Maroc avec ou sans voiles (La Baconnière, 1969), On radote...on radote (Edition du Lion, Lausanne). La bibliographie pourrait s'allonger, mais ce n'est pas le but de la rubrique.

Charles-André Nicole a terminé sa vie en Pays de Vaud et peut-être a-t-il oublié le Val-de-Ruz? Nous ne l'oublions pas!

© Maurice Evard



LA DÉCHARGE DÉTOURNE UN PUBLIC TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Entre 2'700 et 2'800 personnes ont fait le déplacement à La Fontenelle à Cernier entre le 28 décembre et le 19 janvier pour assister à la revue 2012 de La Décharge: «Silence! On détourne». Un résultat en légère hausse pour cette 5e édition.

Le succès est allé crescendo pour la troupe vaudruzienne qui a achevé sa série de quinze représentations en apothéose, à guichets fermés. Lors des 4 dernières, La Décharge a dû rajouter des chaises et même refuser du monde.

La troupe s'est donné 15 jours de repos avant de penser à la suite. Une certitude toutefois, 6e édition il y aura, à la fin de l'année 2013. /cwi



RESULTATS SPORTIFS

HOCKEY SUR GLACE 3e LIGUE

HC Val-de-Ruz

Mercredi 16 janvier 2013, HC Val-de-Ruz – HC Les Enfers-Montfaucon: 4 - 3 Dimanche 20 janvier 2013, HC Moutier – HC Val-de-Ruz: 6 - 3

Mercredi 23 janvier 2013, HC Val-de-Ruz – HC Saint-Imier: 6 - 3

Prochain match à domicile pour le HC Val-de-Ruz, le 3 février à 17h, contre le HC Tramelan.

TCHOUKBALL LNA

Val-de-Ruz Flyers

Mardi 15 janvier 2013, La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz Flyers:

Vendredi 25 janvier 2013, Val-de-Ruz Flyers, Lancy Sharks: 58 - 48 Prochain match à domicile pour les Val-de-Ruz Flyers, le 22 février à 20h 45 contre Chambésy Panthers.

Coupe Suisse

59 à 75

Dans le cadre des deux premiers tours de la Coupe Suisse qui se sont tenus le 19 janvier 2013 à Lausanne, Val-de-Ruz Flyers s'est défait de Genève 2 en 8e de finale, 3 sets à 1. En quarts, les Vaudruzien se sont imposés face à Piranyon Finz, 3 sets à 0. En demi-finale, le 16 juin, Val-de-Ruz Flyers en découdra face à La Chaux-de-Fonds.

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Gymnastique

La FSG Cernier organise sa soirée annuelle le 2 février à 20h15 à l'ancienne halle de gymnastique de Cernier. Elle présentera son spectacle «La gym de Cernier en fête». Cantine, tombola et bar-disco. Entrées: adultes frs. 10.-, enfants: frs. 5.-. Infos: www.fsg-cernier.ch.

Peinture

La galerie Belimage à Valangin expose les toiles de trois artistes jusqu'au 10 février. Du mercredi au dimanche entre 15h et 18h, le public pourra découvrir les aquarelles et gouaches de Françoise Charbaut, les huiles et les aquarelles de Branislav Beli, les huiles de Bojana Nikcevic et les sculptures de Jacques Gutknecht. Possibilité de visite sur rendez-vous.

Bayerel

Le Moulin de Bayerel en collaboration avec Espace Val-de-Ruz culture accueille la troupe LezarpenTeurs, le 10 février à 17h pour une représentation de «Pourquoi j'ai mangé mon père» une fable ethnologique aux accents épiques qui déborde d'humour, adapté du roman de Roy Lewis. Adultes, frs. 20,-, membres, frs. 15.-, enfants, frs. 10.-.

Jazz-Brunch au Moulin de Bayerel avec Old Time Remember, le dimanche 17 février de 10h à 14h. Entrée: frs. 30.par personne. Inscriptions jusqu'au 14 février à bayerel@net2000.ch ou 079 270 43 36.

Ski

Les Bugnenets-Savagnières accueillent le Rivella Family Contest, le 10 février. Départ à 10h et 13h. Les équipes doivent être composées d'au maximum deux adultes et au moins un enfant né en 1999 ou après. Informations et inscriptions: www.familycontest.ch ou 078 809 77 71.

Exposition

L'artiste vaudruzien Aloys Perregaux expose au Jura. La Galerie du Soleil à Saignelégier accroche ses aquarelles jusqu'au 24 février. À voir tous les jours de 9h à 23h, sauf le lundi.

Aînés

Le Club des aînés Dombresson-Villiers-Le Pâquier propose une conférence-film «La Thaïlande», par François Mercier, le 15 février à 14h à la maison de Paroisse de Dombresson. Collation.

Cinéma

Le P'tit ciné poursuit sa saison à la salle de spectacles de Fontainemelon avec la projection de «Les saveurs du palais», le 17 février à 17h15. Age: tous, conseillé 10 ans. Adultes dès 16 ans, frs. 8.-, enfants dès 6 ans, frs. 5.-. www.auptitcine.ch.

Don de sang

Les Samaritains du Val-de-Ruz organisent une récolte de dons de sang, le 20 février de 16h à 19h30, à la halle de gym de Fontainemelon. Tous les donneurs sont les bienvenus pour autant qu'ils soient âgés d'au moins 18 ans et qu'ils pèsent 50 kilos ou plus.

Connaissance du monde

La Commission de culture et loisirs de Fontainemelon propose de partir à la découverte du Québec avec Connaissance du Monde et le film «Sur la route du Grand Nord», d'André Maurice. Projection le 13 février à 20h, à la salle de spectacles de Fontainemelon.

> Annoncez vos manifestations en envoyant un email à claire.wiget@valderuzinfo.ch jusqu'au 7 février 2013.









pharmacie**plus** du val-de-ruz

fontainemelon 032 853 22 56

Pharmacieplus vous offre

- Plus de 200 produits prixminus permanents

- Points fidélité doublés chaque mois sur une gamme de produits différents - Livraisons gratuites dans tout le Val-de-Ruz

pharmacieplus

cernier 032 853 21 72